

les opinions, qui me semblent toujours solides, de ceux qui mettaient en doute l'opportunité d'effectuer pareil changement à une telle heure, ainsi que par les conseils reçus de divers milieux, y compris plusieurs groupes de députés. Il fut décidé de procéder avec beaucoup de prudence en la matière.

De plus, un certain nombre des pays qui avaient reconnu les communistes de Chine avaient beaucoup de difficulté à se faire reconnaître par eux, à nouer de véritables relations diplomatiques. Ainsi, le Royaume-Uni avait reconnu le régime de Pékin, mais il était loin d'être manifeste que ce dernier avait effectivement reconnu le gouvernement du Royaume-Uni.

### Action militaire au delà du 38<sup>e</sup> parallèle

La question controversable et précise qui a ensuite été soulevée à Lake Success, à l'égard des affaires d'Extrême-Orient, et que je tiens à exposer, c'était de savoir si oui ou non le général MacArthur aurait dû être autorisé par les Nations Unies à pousser son action militaire au delà du 38<sup>e</sup> parallèle. Le 38<sup>e</sup> parallèle n'était pas important au point de vue militaire, mais le fait de le traverser aurait évidemment une importance politique et symbolique, tout comme le fait de le retraverser aurait encore plus de conséquences.

Je n'ai pas besoin, ici, de rappeler à la Chambre que les Nations Unies n'ont jamais voulu que la Corée fût coupée en deux par le 38<sup>e</sup> parallèle. Dans les résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies, on a clairement indiqué que l'objectif était une Corée libre, indépendante et unie. Malgré ces résolutions, la ligne en question, qui au début n'existait que par convenance militaire, était devenue un nouveau Rubicon et marquait dans ce coin du globe la séparation entre le monde soviétique et le monde libre. La décision autorisant les troupes des Nations Unies à traverser cette ligne ne pouvait être prise à la légère, et de fait ne l'a pas été.

De puissants motifs militaient alors en faveur d'une telle autorisation. L'habile campagne du général MacArthur avait infligé une cuisante défaite aux Nord-Coréens, mais de forts éléments nordistes avaient pu s'échapper et ne pouvaient être neutralisés que si le chef des troupes des Nations Unies pouvait les poursuivre en Corée du Nord. S'ils n'étaient vaincus, ces éléments pourraient se regrouper, être équipés à neuf et fondre de nouveau sur la Corée du Sud, une fois les troupes des Nations Unies parties de Corée.

Au surplus, je l'ai maintes fois répété, l'Organisation des Nations Unies elle-même avait adopté diverses résolutions visant à faire de la Corée un pays unifié et indépendant.

Ces arguments et les renseignements militaires qui ont été fournis aux membres de la délégation canadienne ont fort impressionnés ceux-ci. Comme un grand nombre d'autres délégations, nous avons donc appuyé la résolution dont était saisie l'Assemblée des Nations Unies, afin d'autoriser les troupes des Nations Unies à prendre toute mesure nécessaire à l'unification de la Corée. Le Canada, et d'autres nations avec lui, s'est rendu compte que cela comporterait des dangers et c'est pourquoi nous avons tenté des efforts, aux Nations Unies, pour réduire ces risques au minimum. A cette fin, nous avons proposé l'envoi d'une mission chargée de lancer un dernier appel au gouvernement de la Corée du Nord pour lui demander de cesser le feu avant que la ligne soit franchie, mais nous n'avons pas réussi à entrer en communication avec lui.

Une fois cette ligne franchie, toute possibilité d'un règlement hâtif devait dépendre de la marche des opérations en Corée du Nord. Au cours de nos entretiens relativement au passage du parallèle, nous avons lieu de croire que le commandement unifié n'avait pas l'intention de poursuivre les forces nord-coréennes jusqu'à la frontière mandchoue. Nous avons lieu de supposer qu'une ligne de défense serait